

entretien

« J'ai voulu faire un film citoyen, qui permette le débat »

François Ozon

Réalisateur
de « Grâce à Dieu »

« Grâce à Dieu », le film de François Ozon consacré aux victimes du père Preynat, sera présenté en compétition ce vendredi 8 février à la 69^e Berlinale.

Alors qu'un référé a été déposé pour reporter sa sortie en France prévue le 20 février, le réalisateur s'explique sur sa démarche.



François Ozon. Anne-Christine Poujoulat/AFP

Avec ce film, vous vous emparez de l'affaire Preynat et changez complètement d'univers pour faire un film quasi documentaire. Comment expliquez-vous ce choix ?

F. O. : Chaque sujet amène sa forme. Je voulais raconter une histoire sur la fragilité masculine, montrer des hommes qui expriment leurs sentiments. Je suis tombé sur le site de La parole libérée, sur les témoignages des victimes dont celui d'Alexandre, qui m'a bouleversé. J'ai été touché par le fait qu'il soit profondément croyant et qu'il ait tenté de faire bouger les lignes au sein de l'institution. Je l'ai rencontré, il est venu avec son dossier qui racontait tout son combat pendant deux ans. Tout était là, comme dans un livre, c'était une matière fascinante. Mais son histoire s'arrêtait quand l'aventure continuait. J'ai tiré sur le fil de la pelote et je suis tombé sur François, le créateur de l'association, avec sa colère, puis sur les autres victimes. Mon film est conçu comme un passage de relais entre ces hommes.

Qu'apporte la fiction à une affaire déjà très médiatisée ?

F. O. : Les médias donnent une vision superficielle de l'histoire. Ce n'est pas l'affaire elle-même qui m'intéressait, elle n'était qu'un point de départ, mais les répercussions de la libération de la parole dans l'entourage des victimes, la famille, l'intimité. Il y a un effet boomerang qui peut être très violent. Pour ces hommes, c'est un peu la double peine : ils ont vécu, enfants, un traumatisme et quand ils sont capables d'en parler, ça provoque encore beaucoup de dégâts autour d'eux. Les personnages du père Preynat et du cardinal Barbarin importent peu. Ils sont secondaires et n'occupent que 10 %

du film. Le vrai sujet, c'est la parole et ses répercussions.

Pourquoi avoir choisi précisément cette affaire-là ?

F. O. : Leur combat a réveillé en moi un sentiment d'injustice. Ils avaient vécu chacun de leur côté une douleur intime, pensaient être seuls, et alors qu'il n'y avait pas de lien d'amitié entre eux, juste une même souffrance, ils décident de s'unir pour affronter ensemble l'institution et se heurtent au silence. Il se trouve que c'est l'Église, mais ça aurait pu arriver dans le milieu du sport ou dans l'éducation nationale où les choses sont encore cachées. Sauf que l'Église, ce n'est pas tout à fait un club de sport. C'est une institution morale et spirituelle. C'est ce que dit le cardinal Barbarin : prêtre et pédophile, ce sont deux termes incompatibles. Les mots sont là, ce sont les actes qui ne suivent pas.

Votre film montre la confrontation de deux logiques : celle des victimes et celle de l'institution, avec, au cœur, la question du pardon...

F. O. : Pour moi, c'est effectivement le cœur du film. La religion catholique est fondée sur la miséricorde, sur la rédemption. Le pardon est clairement libérateur. Mais il crée aussi le silence. C'est toute l'ambiguïté. Régine Maire, le cardinal Barbarin, espèrent de Preynat qu'il demande pardon à Alexandre et que le pardon le soulage. Les spécialistes sont pourtant clairs : le pardon soulage l'agresseur, mais pas la victime qui reste dans son état de victime. Le film pose ces questions.

Le film sort alors que l'affaire n'a toujours pas trouvé son épilogue et il en devient un des éléments. Comment le vivez-vous ?

« On attend de quelqu'un qui crée qu'il aille là où on ne doit pas forcément aller d'un point de vue moral. »

F. O. : Le film est devenu politique à mon insu. Quand on tournait, on pensait que les procès auraient lieu en 2018 (*le père Preynat n'a toujours pas été jugé, NDLR*). S'il sort maintenant, c'est un concours de circonstances. Le film était terminé fin 2018, le Festival de Berlin l'a aimé et l'a sélectionné. La date de sortie a été fixée en fonction de cela. À un moment de l'écriture, je me suis posé la question de modifier les noms, les lieux. Mais tout ce que je racontais avait déjà été évoqué très précisément dans la presse. Cela aurait été hypocrite. Et puis, Lyon, géographiquement, avec cette basilique qui surplombe la ville, comme un symbole de son emprise sur elle, est une ville parfaite pour un cinéaste.

Quel regard portez-vous sur l'Église catholique ?

F. O. : J'ai eu une éducation religieuse et pour moi c'est une richesse. Je pense avoir été un enfant très croyant puis, au moment de l'adolescence, de la découverte de la sexualité, j'ai eu le sentiment d'une certaine hypocrisie de l'institution et ma foi s'est délitée. Au catéchisme, moi aussi j'ai croisé un prêtre au comportement étrange. J'ai eu de la chance, mais qu'aurait été ma vie si cela m'était arrivé ?

Je n'ai aucun conflit à régler avec l'Église. C'est sans doute mon édu-

cation catholique qui m'a donné le goût de la transgression et du péché, et pour un artiste, c'est plutôt un avantage. On attend de quelqu'un qui crée qu'il aille là où on ne doit pas forcément aller d'un point de vue moral.

Pourquoi ne pas avoir cherché à rencontrer le cardinal Barbarin et son entourage pour essayer de comprendre leur réaction ?

F. O. : Si j'avais fait un documentaire, j'aurais cherché à les rencontrer, mais à partir du moment où je faisais de la fiction, seul le combat des victimes m'intéressait. Les déclarations du cardinal dans la presse étaient claires et, ne développant pas les personnages, j'avais toutes les informations qu'il me fallait. Les scènes que j'avais montrées déjà la complexité de la situation. Ils ont fait comme ils pouvaient. Mon film n'est pas à charge contre eux. La position des autorités d'Église est très complexe, et je montre Barbarin empêtré là-dedans. J'aimerais beaucoup qu'il voie le film et en parler avec lui.

Vous pensez, par votre film, rendre service à l'Église ?

F. O. : Mon film est vendu quasiment dans le monde entier, tous les pays catholiques l'ont acheté : Italie, Espagne, Amérique du Sud. Je suis content qu'il voyage et suscite une prise de conscience. J'ai voulu faire un film citoyen, qui permette le débat. J'espère que l'Église s'en emparera. Aux avant-premières organisées actuellement dans toute la France, les catholiques sont très présents. Ils en ont ras le bol de l'amalgame entre leur religion et la pédophilie. Pour les prêtres, c'est un calvaire d'être présumés coupables. Cette omerta crée des dégâts énormes au sein de l'Église, et les catholiques eux-mêmes sont victimes de la situation. Ils ne perdent pas la foi mais leur confiance en l'Église. Certains évêques prennent les choses à bras-le-corps mais ce n'est pas encore partout pareil. C'est à la base de faire bouger les choses.

Recueilli par Céline Hoyeau et Céline Rouden

Lire aussi, en pages 2 et 3, l'entretien avec Jean-Marc Sauv , pr sident de la commission ind pendante sur les abus sexuels commis par des pr tres.

sur la-croix.com
Lire la critique du film par le producteur Hubert de Torcy

essentiel

Patrimoine —
L' v que de Chartres demande une concertation publique

Alors qu'une p tition contre le projet de centre d'interpr tation sur le parvis de la cath drale de Chartres a recueilli 12 000 signatures, Mgr Philippe Christy demande, dans *L' cho r publicain*, que soit organis  « un d bat, une rencontre ouverte   tous, peut- tre en pr sence des architectes du projet et du maire ». L' v que s'interroge aussi sur le co t du projet (23,5 millions d'euros) « sachant qu'une partie du patrimoine chartrain, notamment les  glises Saint-Pierre et Saint-Aignan, demanderaient un vrai effort ».

Presse

« L'Humanit  » en redressement judiciaire

Le quotidien *L'Humanit *, qui s' tait d clar  fin janvier en cessation de paiement, a  t  plac  jeudi 7 f vrier en redressement judiciaire avec poursuite d'activit  par le tribunal de commerce de Bobigny, comme il le demandait. Dans le cadre de cette proc dure, accompagn e d'une p riode d'observation de six mois, deux administrateurs judiciaires ont  t  d sign s, dont la sp cialiste du sauvetage d'entreprises H l ne Bourbouloux (Presstalis, FagorBrandt, Vivarte, SoLocal...). Une nouvelle audience est pr vue le 27 mars. Un appel   la mobilisation a  t  lanc  pour aider le journal   collecter des fonds.

Son —

La plateforme Spotify investit massivement dans le podcast

Spotify, num ro un mondial de l' coute de musique en ligne, rach te les soci t s am ricaines Gimlet Media et Anchor et pr voit d'investir jusqu'  500 millions de dollars (440 millions d'euros) dans le podcast. Cet int r t t moigne de l'engouement pour ce mode d' coute des programmes adapt  aux nouveaux usages mais toujours en qu te d'un mod le  conomique.

sur la-croix.com
Un article complet

sur la-croix.com
Centre dramatique national recherche directrice
L'agenda culturel des r gions